

FJEP Toussaint Merle

La Seyne Sur Mer

599 Chemin du vieux Reynier

Téléphone : 04.94.06.05.92

Mail : fjepmilleclub2@gmail.com

Site internet : <http://www.mille-club.fr>

Facebook : FJEP – Mille Club – Toussaint Merle

Instagram : @fjep_milleclub_toussaintmerle

Association subventionnée par la Mairie
et le Conseil Régional

Direction départementale de la cohésion sociale



2024-2025

Adhésion obligatoire, comprenant l'assurance

- 1 personne : 25€
- 2 personnes d'un même foyer : 40€
- 3 personnes : 50€
- 4 personnes : 60€



Documents à fournir :

Pour les adultes : Certificat médical pour toutes activités sportives

Pour les enfants : Questionnaire de santé à lire et attestation des parents à fournir

Inscriptions : jeudi 5 et vendredi 6 Septembre 2024

De 16h00 à 18h00

Reprise des activités : lundi 9 Septembre 2024

Les Ateliers sont liés aux tarifs ci-dessous :

- Cardio Dance, Danses Loisirs pour tous, FAC, Gym Tonic, HIIT, Jumping Fitness, Kuduro Fit, Pilates, Ragga Dancehall, Renforcement Musculaire, Street Dance, Zumba, Zumba kids, Zumba Mini, Zumba Steps.
- Théâtre.

TARIFS DES ATELIERS à l'année	1 H / semaine		2 H / semaine		3 H / semaine		4 H / semaine		5 H et plus / semaine	
	En 1 fois	En 3 fois	En 1 fois	En 3 fois	En 1 fois	En 3 fois	En 1 fois	En 3 fois	En 1 fois	En 3 fois
1 Adulte de + de 16 ans	100 €	35 €	165 €	60 €	198 €	70 €	231 €	80 €	281 €	99 €
A partir du 2ème adulte de + de 16 ans du même foyer	88 €	32 €	149 €	52 €	182 €	64 €	215 €	75 €	264 €	92 €
1 Enfant	94 €	34 €	132 €	47 €	149 €	53 €	182 €	64 €	231 €	80 €
A partir du 2ème enfant du même foyer	60 €	21 €	90 €	31 €	100 €	35 €	110 €	38 €	160 €	55 €

Paiement en 1 ou 3 fois à l'inscription.

En cas d'absence, aucun remboursement ne sera effectué, l'activité pourra être rattrapée cependant tout rattrapage ou changement d'activité devra être impérativement notifié au secrétariat pour être validé.

Si une activité est arrêtée par le F.J.E.P. faute de participants, le remboursement sera effectué par l'association.

Les Animations ci-dessous sont pratiquées par des bénévoles :

Artisanat, Arts Plastiques enfants, Couture, Cuisine, Généalogie, Guitare, Gym douce, Jeux de cartes, Lecture, Multimédia, Peinture, Pétanque, Qi Gong, Randonnée, Scrabble, Scrapbooking, Sophrologie, 1000 Stratégies, Yoga.

* Guitare : le nombre de places est limité à 5 personnes.

* Multimédia : le nombre de places est limité à 15 personnes.

* Yoga : le nombre de places est limité à 25 personnes

Les personnes pratiquant seulement des activités bénévoles devront s'acquitter de 20 € de participation (1 fois par an) pour une activité + 10€ par activité supplémentaire

Les personnes pratiquant une activité payante et voulant pratiquer une ou des activités gratuites devront s'acquitter de 10€ par activité choisie.

Les personnes pratiquant la pétanque et la randonnée qui se déroulent en extérieur ne devront pas s'acquitter des 20€.